

Initiatives ministérielles

femmes qui ont démontré dans cette Chambre que le Québec avait des parlementaires de qualité. Là n'est pas la question.

La question est que, quelle que soit la qualité des personnes que nous ayons envoyées ici, nous sommes toujours minoritaires en cette Chambre. Peu importe la qualité des discours qui sont prononcés dans cette Chambre par les représentants du Québec, toute allégeance confondue, lorsque les votes sont tenus, et l'honorable député d'Ontario a pu le constater comme nous tous, c'est la majorité qui l'emporte. Le plus silencieux des députés va annuler le vote du plus loquace et du plus convaincant des députés. Et en ce sens, je ne peux pas suivre le raisonnement du député d'Ontario au-delà que de dire: Oui, c'est vrai, il y a eu des députés d'excellente qualité, du Québec, qui ont siégé dans cette Chambre.

[Traduction]

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster): Madame La Présidente, je voudrais seulement faire un commentaire et poser une question à mon collègue.

Comme nous le savons, ce projet de loi suspend le processus. Il suspend l'application de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales simplement parce que les ministériels ne sont pas satisfaits de cette loi. Ce qui est effrayant, c'est qu'ils prennent des mesures draconiennes en recourant à l'attribution de temps, alors que nous n'avons consacré que quatre heures à cette question, et qu'ils veulent faire franchir toutes les étapes à ce projet de loi, sans nous accorder le temps qu'il faut pour examiner. Tout cela parce qu'ils ne sont pas satisfaits du processus.

J'estime que tous les députés doivent avoir la possibilité de s'exprimer librement et raisonnablement à la Chambre. Que se passerait-il si l'optique de ce projet de loi était différente et que nous empêchions réellement un parti ayant des divergences de vues avec les autres partis de s'exprimer librement à la Chambre? Cela pourrait fort bien arriver, puisque, en tant que député de cette institution, je n'approuve pas les vues séparatistes du Bloc québécois.

Supposons que le Règlement de la Chambre accorde de nombreux privilèges à l'opposition officielle et que nous décidions, pour réduire les prérogatives de l'opposition, de recourir à l'attribution de temps et de faire avaler la mesure à la Chambre d'un trait.

Je me demande ce qu'en penserait le député.

[Français]

M. Langlois: Madame La Présidente, la question de l'honorable député nous fait penser à la période des questions orales de l'après-midi ou du vendredi matin lorsqu'on a une bonne question plantée d'un député ministériel à son ministre. Je remercie l'honorable député.

Nous avons voté contre la motion d'attribution de temps, nous avons voté contre la clôture, car c'est inadmissible, dans le parlementarisme surtout. Le député de Kingston et les Îles a

raison d'insister, surtout lorsqu'il aurait été si facile de prévoir dans l'agenda parlementaire de déposer le projet de loi 10 jours ou deux semaines plus tôt. Et là-dessus je partage exactement les mêmes préoccupations que l'honorable député.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud): Madame La Présidente, à mesure qu'avance le débat, il me semble de plus en plus clair que nous ne sommes pas tant prêts à nous prononcer sur cette question qu'à empêcher quelque chose qui nous placerait dans une situation que les Canadiens trouveraient inacceptable.

Les députés ont demandé du temps pour débattre la question, et le temps attribué ne suffirait pas. En fait, le but de la motion, dans son ensemble, et du processus n'est-il pas de laisser plus de temps à tous les députés pour qu'ils puissent discuter plus longuement des critères utilisés pour définir les limites des circonscriptions électorales et faire en sorte que les Canadiens soient bien représentés à la Chambre grâce à ces changements importants?

• (1225)

Nous avons le temps de le faire. Le député ne pense-t-il pas que c'est ce que nous devons faire pour bien nous acquitter de cette tâche?

[Français]

M. Langlois: Madame La Présidente, je trouve particulièrement bizarre, curieux et un peu inacceptable comme parlementaire de voir que le député de Waterloo en vient à la pertinence du débat, lors de la période des questions et commentaires, alors qu'il a pris carrément tout son temps pour attaquer nos collègues du Parti réformiste, non pas sur le fond de la question, mais sur leur comportement à la Chambre, ce que nous nous abstenons de faire. C'est le seul commentaire que j'avais à faire.

[Traduction]

M. Nelson Riis (Kamloops): Madame La Présidente, j'aimerais souligner que c'est un jour sombre pour la démocratie. En effet, c'est un jour sombre pour le système parlementaire.

Si je me rappelle bien, les conservateurs ont attendu au moins quelques mois avant d'imposer brutalement la clôture ou une attribution de temps. Pourtant, je sais que le premier ministre précédent, l'ancien premier ministre, M. Mulroney, méprisait la Chambre. Pour lui, le Parlement, c'était une plaie! Le Parlement était un obstacle dans sa course pour l'imposition de son programme à la population canadienne.

Lorsqu'il était dans l'opposition, le Parti libéral a souvent joint sa voix à celle des néo-démocrates pour critiquer le gouvernement d'être trop prompt à appliquer la clôture. Je sais bien que nous n'avons pas encore subi le traitement brutal, mais je peux vous dire, madame La Présidente, que les Canadiens peuvent y voir un signe avant-coureur: voilà encore un gouvernement qui est prêt à modifier les règles pour accorder des pouvoirs pratiquement exclusifs à l'exécutif et tourner le Parlement en ridicule.